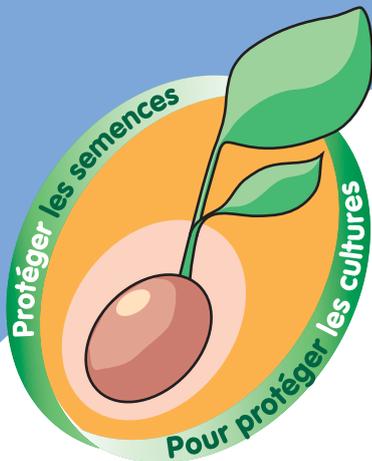


Dossiers de la protection des semences

Les filières agricoles s'unissent pour en parler



Editorial

L'accès aux innovations, y compris au niveau de la protection des semences, est indispensable pour relever le défi des biocarburants.

Le Conseil européen réuni à Bruxelles les 8 et 9 mars dernier a approuvé l'objectif d'une proportion minimale de 10% de biocarburants dans la consommation totale d'essence et de gazole destinés aux transports au sein de l'Union Européenne d'ici 2020.



Photo : A. Lejane, Bar Floréal, Cedus

Sommaire

Page 2-3 : Grandes cultures : des ressources énergétiques stratégiques

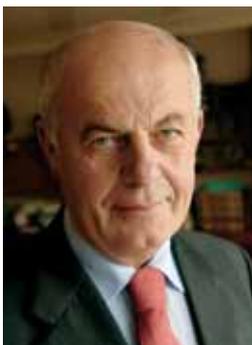
Page 4-5 : Protection des semences : une des clés du défi agricole

Page 6-7 : Protection des semences et apiculture

Page 8 : Actualités

Avec la participation de :
AFSA, AGPB, AGPM, ARVALIS, CETIOM, CGB, Coop de France, FNA, FOP, GNIS, INVIVO, ITB, OLÉOSEM, SEPRONA, UIPP.

Crédit Photo :
CGB, CEDUS, GNIS, UIPP, Passion Céréales



Par ce signal fort et clair, les dirigeants européens ont confirmé leur volonté de développer la production de carburants d'origine renouvelable, confiant ainsi à l'agriculture européenne la mission complémentaire de fournir de l'énergie en plus de nourrir les hommes.

La ferme France possède de nombreux atouts pour répondre à ce défi. Parmi eux, la betterave qui constitue, à côté des autres grandes cultures, une ressource stratégique majeure. Son rôle dans la production nationale de biocarburants restera important dans les prochaines années.

L'avenir de cette culture est cependant étroitement lié à l'innovation et au progrès. La compétitivité de cette production et de la filière doit en effet sans cesse être améliorée. Cela nécessite, bien entendu, une sélection axée sur des variétés toujours plus productives. Cela nécessite également l'accès à l'innovation en matière de protection de semences pour rendre la culture encore plus respectueuse de l'environnement.

Dans les années 90 les betteraviers français ont été les premiers à avoir accès à la protection insecticide des semences qui a révolutionné la lutte anti-pucerons, en la rendant plus efficace et en limitant drastiquement les traitements en végétation. Aujourd'hui, alors que de nouvelles solutions techniques se développent, les betteraviers français n'y ont pas accès. Prenons garde à éviter ces distorsions de concurrence.

L'avenir de la betterave et plus globalement de l'agriculture, est prometteur à condition de garantir l'accès à l'innovation, et en particulier aux traitements de semences, pour préserver l'environnement, nourrir les hommes et gagner plus d'indépendance énergétique.

Dominique DUCROQUET
Président de la CGB

La protection des semences : une nécessité



Grandes cultures : des ressources énergétiques stratégiques

Avec un objectif d'incorporation de biocarburants de 7% en 2010 et de 10% en 2015, l'état français encourage le développement des biocarburants en allant plus loin que la Directive européenne. Les producteurs sont capables de produire les volumes nécessaires, tout en maintenant les productions alimentaires. Ils devront pour cela pouvoir utiliser les jachères et poursuivre l'augmentation de la productivité avec des techniques toujours plus performantes pour préserver l'environnement. Dans ce contexte, le recours à la protection des semences est l'un des outils clé.

Le bio-diesel, Diester, est produit à partir d'huile de colza et de tournesol oléique. En 2006, 680 000 ha de colza et 54 000 ha de tournesol étaient destinés au Diester et d'ici 2010, les hectares sont susceptibles de doubler en colza et d'être multipliés par 6 en tournesol. 66 % des surfaces d'oléagineux pourraient être dédiées aux biocarburants en 2010.

Bilan énergétique* : le Diester restitue 3 fois plus d'énergie que celle qui a été consommée pour son élaboration. De plus, la substitution d'une tonne de diesel par une tonne de Diester permet l'économie de 2,5 tonnes d'équivalent CO₂.

Le bio-éthanol est issu de la fermentation puis la distillation de la betterave ou des céréales (blé, maïs). Les surfaces betteravières dédiées aux biocarburants représentaient 28 400 ha en 2006, soit environ 7,5 % du total. Elles devraient atteindre 20 % en 2010. En céréales, 20 000 ha étaient destinés à la production d'éthanol en 2006, ces surfaces pourraient atteindre 345 000 ha en 2010.

Bilan énergétique* : L'éthanol restitue 2 fois plus d'énergie que celle consommée pour son élaboration. De plus, la substitution d'une tonne d'essence par une tonne de bio-éthanol réduit les émissions de gaz à effet de serre de 75 %.

La filière Biocarburants restitue donc deux à trois fois plus d'énergie que ce qu'il faut pour en produire. L'augmentation de la productivité, tout en limitant les intrants permettrait d'améliorer encore ce bilan énergétique. Le recours à la protection des semences, qui réduit les quantités de substances actives dans le sol, est un des moyens pour y parvenir.

* : source ADEME-DIREM.

Observatoire des l'exemple de la prot

Au mois de novembre 2006, le ministre de l'Agriculture a installé un **observatoire chargé de repérer les distorsions de concurrence sur le marché.**

Le premier axe de travail de cette mission, présidée par le député du Finistère Jacques Le Guen, concerne les distorsions frappant les produits phytopharmaceutiques.

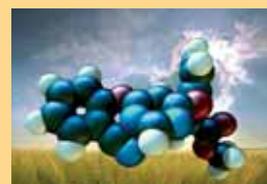
En effet, bien que l'harmonisation communautaire garantisse qu'une même substance active puisse être utilisée dans les 27 États membres, **il arrive qu'une spécialité soit homologuée dans un ou plusieurs pays européens, mais pas en France.**

Cette situation est pénalisante pour les agriculteurs français qui ne disposent pas, dans ce cas, du même outil de travail que leurs voisins.

Le cas de la protection insecticide des semences en est un exemple. Alors que 4 nouvelles substances actives sont largement développées en Europe, elles ne sont toujours pas disponibles en France pour la production d'oléagineux et de maïs.

Quelques définitions

Substance active



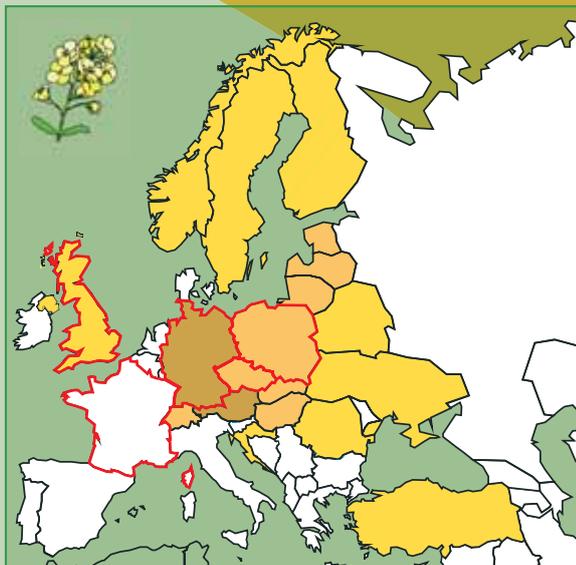
Substance ou micro-organisme qui détruit ou empêche l'ennemi de

la culture de s'installer. A cette substance active sont associés dans la formulation un certain nombre de formulants, sans activité biologique propre, (mouillants, solvants, anti-mousses..) qui la rendent utilisable par l'agriculteur.

distorsions de concurrence :

protection insecticide des semences

Protection insecticide des semences de colza

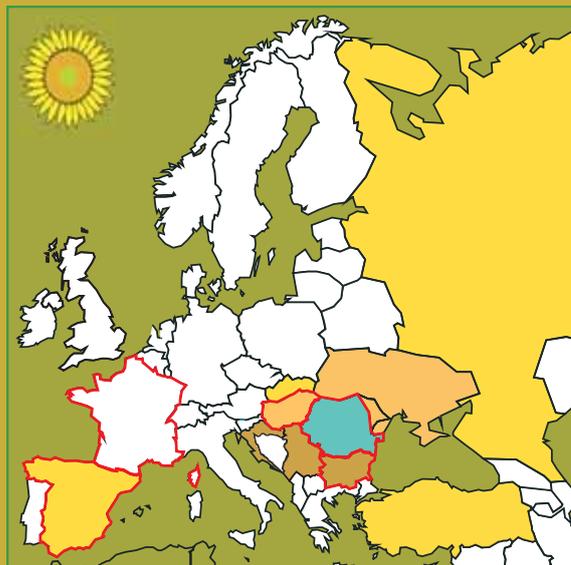


- Pas de produit de protection insecticide des semences
- 1 substance active disponible
- 2 substances actives disponibles
- 3 substances actives disponibles
- 4 substances actives disponibles
- Principaux pays producteurs

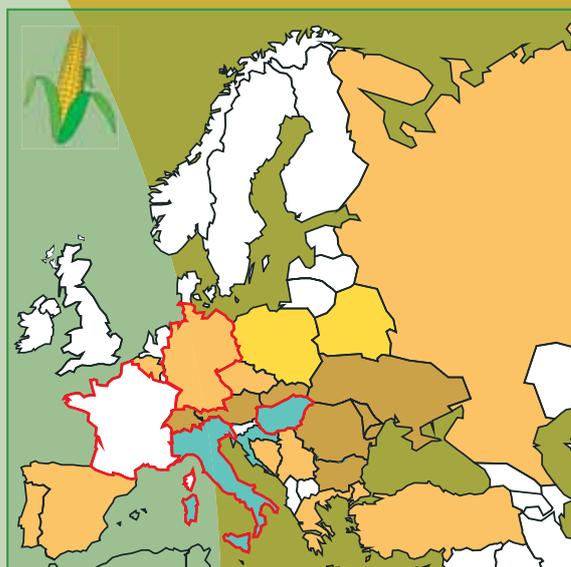
Les principales substances actives utilisées pour la protection insecticide des semences sont :

- la clothianidine,
- le fipronil,
- l'imidaclopride,
- le thiamethoxam.

Protection insecticide des semences de tournesol



Protection insecticide des semences de maïs



pour mieux comprendre la protection insecticide des semences

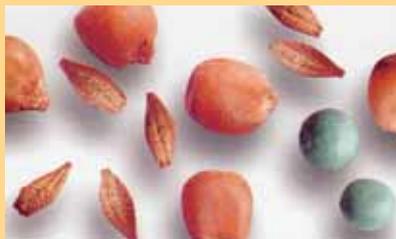
Produit phytopharmaceutique

Désigne la substance active et les préparations commerciales constituées d'une ou plusieurs substances actives qui sont présentées sous la forme dans laquelle elles sont livrées à l'agriculteur.

Insecticide

Substance active ou préparation ayant la propriété de détruire les insectes ravageurs des cultures.

Protection insecticide de la semence



C'est l'application d'une fine couche de produit insecticide autour de la semence. Selon le produit appliqué, elle assure une protection vis-à-vis de maladies présentes dans le sol, de ravageurs souterrains et de ravageurs aériens.

Ses avantages :

- peu de lessivage dans le sol
- pas de diffusion dans l'atmosphère
- seules les semences sont traitées et pas l'ensemble du champ
- les quantités de substances actives par hectare sont très faibles mais assurent une protection durable des jeunes plantes, limitant ainsi le nombre de traitements ultérieurs.



Cylindre de malaxage dans lequel les semences sont mises au contact du produit.

La protection des semences : une réalité économique



Protection des semences : une des clés du défi agricole

En matières d'agriculture et d'environnement, les défis du XXI^{ème} siècle sont colossaux : il s'agit de nourrir 9 milliards d'individus en 2050, alors que les surfaces arables reculent, et de mettre en route la révolution énergétique pour laquelle l'agriculture apporte des solutions avec les biocarburants et la biomasse.

La France est et doit rester une grande puissance agricole car elle bénéficie d'un climat et de terres particulièrement favorables et d'un savoir-faire agricole parmi les plus pointus. Garder un leadership en matière d'agriculture, c'est essentiel pour maintenir notre indépendance alimentaire, réduire notre indépendance énergétique et maintenir une agriculture de qualité, respectueuse de l'environnement. C'est aussi indispensable pour maintenir notre industrie l'agroalimentaire qui représente 125 milliards d'euros.

Il faudra pour cela exploiter plus que jamais le potentiel de la recherche et de l'innovation. Or, force est de constater qu'en France, on s'acharne souvent à faire le contraire.

Les traitements insecticides des semences, qui apportent une solution efficace et respectueuse de l'environnement pour lutter contre de nombreux ravageurs, sont aujourd'hui indisponibles pour les producteurs de maïs et d'oléagineux. Pourtant, la responsabilité des produits Gaucho et Régent TS dans les dépopulations d'abeilles n'a jamais pu être prouvée.

Colza et tournesol attendent désespérément des traitements de semences

Avec le développement des biocarburants, la culture du colza progresse pour venir alimenter les sites industriels de production de Diester (4 en 2006, 6 en 2007 et 8 en 2008). 300 000 ha sont aujourd'hui consacrés à la production de Diester mais ces surfaces devraient atteindre 650 000 à 700 000 ha en 2008, pour permettre la production de 1 million de tonnes. La culture se développe en Picardie, une zone où les pucerons doivent être maîtrisés car ils véhiculent des virus responsables de maladies du colza. Fabien Lagarde, Directeur scientifique du Cetiom, précise : *"Les surfaces sont amenées à se développer dans cette zone betteravière où la pression des pucerons est très importante et nous sommes très démunis pour lutter contre ces ravageurs. Les traitements de semences utilisés en betterave sont très efficaces mais ils ne sont pas autorisés sur le colza"*. Si l'on veut encourager la culture en vue de l'approvisionnement des usines il faudra se donner les moyens de protéger la culture. Les traitements de semences, disponibles pour le colza dans d'autres pays, sont très efficaces. Ils sont notamment largement utilisés en Allemagne. *"Pour les autres ravageurs du sol, notamment les altises, le colza reçoit une protection au semis à base de carbamates. Jusqu'à l'année dernière, le taupin n'était pas un ravageur classique du colza. Mais en 2006, nous avons observé quelques cas d'attaques désastreuses"*.



En tournesol, depuis la suspension des traitement de semence en 2005, la moitié des hectares reçoivent un traitement sous forme de micro-granulés à base de carbamates pour lutter contre le taupin. "Techniquement cette solution fonctionne mais plus pour très longtemps car les carbamates vont être progressivement retirés" fait remarquer Fabien Lagarde. "Et en terme de précision d'application et de sûreté de l'utilisateur de traitements, la protection des semences est la technique la plus sûre"

Fabien Lagarde,
Directeur
scientifique
du Cetiom



Nathalie Robin,
spécialiste
des ravageurs
chez Arvalis



Claude Muchembled
responsable
de la protection
de la culture à l'ITB





taupin, le traitement insecticide des semences est l'unique moyen d'assurer une protection efficace de la culture."

De nouveaux produits, efficaces et respectueux de l'environnement, sont en attente d'homologation. Leur arrivée sur le marché français est attendue impatiemment.

Même préoccupation pour la culture de la betterave pour laquelle le parasite le plus préoccupant est sans doute le puceron qui véhicule le virus de la jaunisse. "Contre les vols de pucerons, le traitement de semences à base d'imidaclopride est efficace mais c'est le seul traitement de semences disponible. Nous l'avons testé la première année en 1989," se souvient Claude Muchembled de l'ITB*. "Les producteurs français ont été les premiers à accéder à cette solution technique. A l'époque nous étions en avance mais aujourd'hui nous sommes en retard par rapport à nos voisins européens qui ont déjà accès à des traitements de semences plus récents à base de thiamethoxam ou de clothianidine. Ces produits, nous les connaissons bien car nous les testons depuis déjà plusieurs années à l'ITB."

En maïs, absence de moyen de lutte et développement des populations de ravageurs

Depuis quelques années les ravageurs du maïs se développent. "C'est notamment le cas du taupin, principal parasite du maïs. Mais d'autres ravageurs considérés par le passé comme secondaires, deviennent de plus en plus nuisibles. Ces évolutions s'expliquent par le climat et les pratiques culturales, mais aussi par l'absence d'insecticide

thrine, a obtenu une dérogation cette année sur l'ensemble du territoire. Mais ce type d'insecticide ne compense pas la suspension des traitements de semences.

Traitements de semences indispensables en céréales comme en betteraves.

En céréales, les populations de ravageurs sont eux aussi en recrudescence. Ainsi, les pucerons et les cicadelles, peuvent entraîner

Les nouveaux produits de traitement de semences sont très efficaces et apportent toujours des améliorations en terme de respect de l'environnement. Plusieurs millions d'agriculteurs européens en profitent déjà. Quand les agriculteurs français pourront-ils accéder à ces nouveautés ?

*Cetiom : Centre technique interprofessionnel des oléagineux métropolitains, organisme technique de la filière oléagineuse
 *Arvalis-institut du végétal : organisme technique pour les filières des céréales, des fourrages et du maïs.
 *ITB : organisme technique de la filière "betterave"

Les agriculteurs attendent les nouveautés déjà utilisées dans de nombreux pays

du sol efficace" explique Nathalie Robin, spécialiste des ravageurs chez Arvalis*. "En effet, les carbamates, utilisés depuis 30 ans sous forme de micro-granulés ont perdu de leur efficacité car ils se dégradent dans le sol. Cette année, un organophosphoré (le Dotan) peut être utilisé dans 4 départements par dérogation. Cette solution, ponctuelle et très locale, ne sera pas disponible en 2008".

Un nouveau micro-granulé à base de téflu-

des pertes de 15 à 20 qx/ha. Ce développement s'explique par l'évolution des pratiques culturales et les conditions climatiques.

Dans les parcelles où le risque d'infestation est présent, les traitements de semences demeurent la meilleure solution. "Pour la lutte contre les pucerons et les cicadelles, par exemple, les aléas climatiques rendent le succès des traitements en végétation plus aléatoire" précise Nathalie Robin. "Quant aux ravageurs du sol ; zabre, mouche grise et

L'absence de traitement de semences représente un manque à gagner de plus de 150 millions d'euros par an pour l'agriculture française.

C'est en moyenne, le revenu annuel de 10 000 agriculteurs producteurs de céréales ou d'oléagineux*.



Perte de près de 10 millions d'euros en tournesol

En l'absence de protection insecticide du sol (ce qui va devenir le cas, suite à la suppression des carbamates) 5 % des surfaces sont menacées par les attaques de taupin. Les pertes dues à ce ravageur peuvent atteindre 1 tonne/ha, ce qui représenterait un manque à gagner de 9,5 millions d'euros.



Manque à gagner potentiel de 40 millions d'euros en colza

Seuls les traitements de semences protègent efficacement les colza des pucerons, vecteurs de maladies. L'absence de traitement de semence est préjudiciable dans certaines régions. 700 000 ha sont menacés par les dégâts de pucerons pouvant représenter 2 quintaux/ha. Ce manque à gagner est estimé à 30 à 50 millions d'euros selon les années.



Perte de 91 millions d'euros suite au retrait de la protection des semences en maïs

La perte de production due au défaut de protection contre les ravageurs est estimée à 700 000 tonnes pour l'année 2006. Cela représente un manque à gagner de 91 millions d'euros. Et ce uniquement en maïs grain.

* Chiffres ORAMA : Revenu annuel moyen de l'exploitant agricole après cotisations sociales en 2006 : 15 000 €

La protection des semences et l'apiculture



Il est urgent d'arrêter l'hécatombe... et de faire lumière sur les causes de mortalité

Questions à Jacques REMILLER
Député de l'Isère
Maire de Vienne
Apiculteur amateur

Dossiers de la Protection des Semences : Vous avez demandé en février dernier, la création d'une commission d'enquête sur les causes de sur-mortalité des abeilles. Pourquoi une telle proposition ?

Jacques REMILLER : Les mortalités d'abeilles se poursuivent alors que les produits Gaucho et Régent TS sont suspendus depuis plus de deux ans. Il est urgent d'arrêter l'hécatombe et de sauvegarder l'apiculture française. 5 000 emplois sont directement menacés. Au-delà de la filière miel, il faut savoir que 80 % des cultures de la planète dépendent de la pollinisation. L'abeille est donc essentielle au maintien de la biodiversité.

Conscients de la gravité de cette situation,

nous sommes 32 députés à avoir demandé au parlement de faire sereinement lumière sur les causes de surmortalité.

DPS : Qu'attendez-vous de cette enquête ?

JR : La vérité, tout simplement. Il est clair que les causes de mortalité sont multifactorielles. L'Afssa* l'a confirmé et ses conclusions concordent avec celles d'autres experts européens. Nous demandons qu'une commission d'enquête évalue les décisions prises pour enrayer les surmortalités, qu'elle juge la pertinence de l'utilisation des fonds européens par la filière apicole et qu'elle établisse le degré de responsabilité des facteurs intervenant dans la surmortalité des abeilles. C'est un préalable indispensable pour définir les bases d'une politique

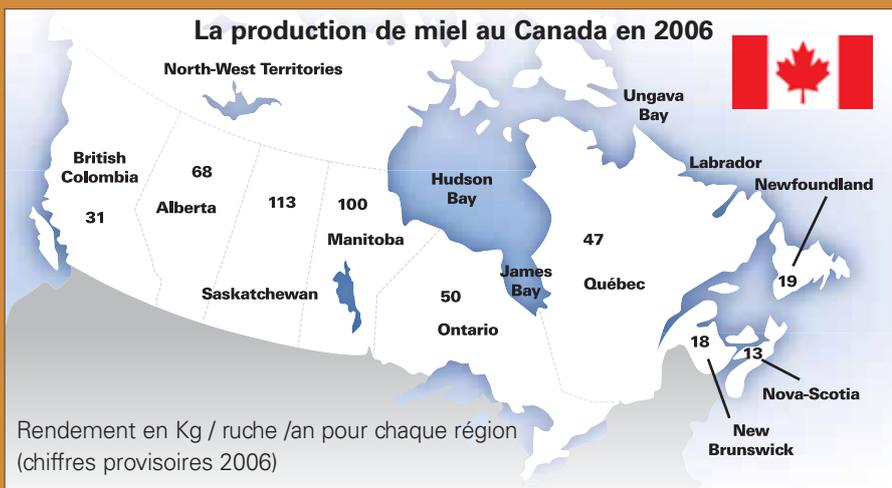
apicole nationale ambitieuse.

DPS : Les agriculteurs français n'ont plus accès aux traitements insecticides des semences en maïs et en tournesol alors que ces produits sont utilisés dans les autres pays européens. Seriez-vous favorable à leur autorisation ?

JR : Tout dépendra, bien entendu des résultats de la commission d'enquête. Mais s'il est confirmé que dans les endroits où les traitements de semences sont utilisés, les abeilles ne meurent pas plus qu'ailleurs, il n'y aura alors aucune raison de continuer à les interdire.

** Afssa : Agence française de sécurité sanitaire des aliments.*

Le paradis des abeilles



Sources : Statistiques canadiennes

La région du Manitoba, au Canada, comprend de vastes étendues de colza de plusieurs kilomètres de long. En juillet, tout devient jaune, grâce à une spectaculaire floraison.

95 % des surfaces de colza sont issues de semences traitées (avec des produits à base de thiamethoxam, de clothianidine ou encore, d'imidaclopride).

L'activité apicole est prospère, il n'y a ni dépeuplement de ruches, ni problèmes de sur-mortalité. Si les abeilles canadiennes sont les mêmes que les abeilles françaises, la productivité n'a rien à voir. Les rendements vont de 100 à 160 kg de miel par ruche. Les apiculteurs expliquent ces fluctuations par les aléas climatiques et la préparation des ruches au printemps.

Il faut dire que dans la région, les ressources alimentaires sont colossales : colza, maïs aussi, trèfle, luzerne et sarrasin s'étendent sur des kilomètres.

Dans ce paradis des abeilles, l'apiculture est compatible avec une agriculture performante utilisant notamment les toutes dernières solutions en matière de traitements de semences.



Le fipronil, autorisé en Europe



La Commission européenne a renouvelé l'autorisation de commercialisation du fipronil qui sera exclusivement utilisé pour le traitement des semences. Les experts européens du Comité permanent pour la chaîne alimentaire et la santé animale, ont pris leur décision en s'appuyant sur les avis de l'Efsa (l'Autorité européenne de sécurité des aliments). Il sera donc ajouté à la liste des substances actives autorisées ; annexe 1, dont la publication est attendue le 1^{er} octobre 2007.

Les autorités françaises auront donc toutes les données pour reconsidérer la décision de suspension de Régent TS, à base de fipronil.

Améliorer la santé de l'abeille, c'est aussi savoir diagnostiquer et soigner les maladies



Questions à Guy Pallotin
*Secrétaire perpétuel de
l'Académie d'Agriculture,
Président de l'Inra
de 1991 à 1999*

Dossiers de la Protection des Semences : L'Académie d'Agriculture de France a validé les propositions du groupe de travail sur les abeilles*.

Quelles ont été les actions jugées prioritaires et comment envisagez-vous leur mise en oeuvre ?

Guy Pallotin : Le poids économique de la pollinisation dans l'agriculture est estimé à 1 000 milliards de dollars au niveau mondial, c'est colossal ! Le dépérissement des insectes pollinisateurs est donc d'autant plus préoccupant qu'il pourrait mettre un grand nombre d'activités agricoles en péril. Il est donc urgent de sensibiliser et d'informer les techniciens des chambres d'agriculture et les enseignants des filières agricoles. Le développement des ressources alimentaires disponibles pour les pollinisateurs devra être une priorité car la diminution de la diversité floristique, liée à l'évolution de l'agriculture et des paysages, limite drastiquement ces ressources. L'amélioration du potentiel nectarifère et pollinifère des plantes cultivées est un thème de recherche intéressant qui pourrait être exploré par l'Inra. Autre priorité, mieux connaître l'abeille, grâce à la formation de nouveaux entomologistes et la mise en place d'une production nationale de reines bien adaptées à nos conditions.

DPS : Que préconisez-vous en terme de suivi de la santé des abeilles ?

GP : La Protection des Végétaux a une véritable expertise

concernant la surveillance des insectes nuisibles des cultures. Pourquoi ne pas imaginer qu'elle se charge également un jour des insectes utiles ?

Améliorer la santé de l'abeille, c'est aussi savoir diagnostiquer et soigner les maladies. Il faut donc aussi rapidement pallier le manque de traitement efficace contre la Varroase.

DPS : Comment le groupe a-t-il été constitué ? Tous les participants ont-ils approuvé les conclusions ?

GP : L'un des objectifs de cette initiative était de provoquer des échanges entre les scientifiques (CNRS, Inra, Acta, Afssa, Universités de Gembloux, Bordeaux, Berne), les apiculteurs (Unaf, FNA et SPMF), les industriels de la phytopharmacie et des membres de l'Académie. Les échanges ont été très libres, souvent animés, parfois houleux, toujours cordiaux et n'engageaient pas les institutions, mais les participants. Les conclusions du groupe de travail ont été adoptées à la quasi-unanimité. Seul Henri Clément de l'Unaf s'est désolidarisé du groupe, estimant que les causes de dépérissement des abeilles étaient largement dues aux pesticides.

* : voir notre dossier n°4



Protection des semences, apiculture et actualité



Lu dans la presse

What is happening to the bees ?
The New York Times du 23 avril 2007

Des dizaines de milliards d'abeilles ont disparu ces six derniers mois aux États-Unis. 27 états sont sévèrement touchés par les "Troubles de l'effondrement des colonies" : un mal mystérieux qui fait que les abeilles ne parviennent plus à regagner leur ruche. L'origine de ces disparitions est mal connue mais les colonies touchées présentent un système immunitaire affaibli.

De nombreuses hypothèses, dont certaines quelque peu farfelues, ont été proposées : cultures transgéniques, antennes de téléphones portables, lignes à haute tension, acte de terrorisme pour affaiblir l'agriculture américaine, ...

Les chercheurs se mobilisent au côté du gouvernement pour trouver, de toute urgence des solutions. Les pistes des virus, des champignons et des pesticides, sont explorées en priorité. Le séquençage du génome de l'abeille, terminé l'année dernière, va aider les chercheurs à avancer plus rapidement dans l'identification d'éventuels agents pathogènes inconnus.

Lu dans la presse

Le Figaro - 25 janvier 2007
Yves Miserey :
Révélation de l'enquête multifactorielle de l'AFSSA

Le Figaro s'est procuré les conclusions de l'enquête multifactorielle menée par l'AFSSA entre 2002 et 2005 dans les départements de l'Eure, du Gard, du Gers, de l'Indre et de l'Yonne.

Ces conclusions n'incriminent pas les insecticides Gaucho et Régent TS, pourtant suspendus par le ministère de l'Agriculture. Elle met par contre clairement en évidence des pratiques apicoles inadaptées comme l'utilisation de produits non homologués pour le traitement de la varroase. Elle confirme aussi que l'uniformisation des paysages agricoles a limité les ressources alimentaires des abeilles au détriment de la santé des colonies.

Vient de paraître



Abeilles,
l'imposture écologique
Par Gil Rivière-Wekstein

Gil Rivière-Wekstein, rédacteur en chef de la lettre d'information A&E, vient de faire paraître un livre très documenté sur la crise que traverse le monde apicole, avec la disparition d'une partie du rucher français.

Il montre comment la thèse des traitements de semences responsables des mortalités d'abeilles s'est imposée, occultant ainsi de nombreux facteurs pouvant intervenir dans le dépérissement des insectes pollinisateurs.

www.affaire-gaucho-regent.com

Vrai / faux sur la protection des semences



Semences de betteraves enrobées

Photo : Baudin, Bar-Floérai, Cedrus

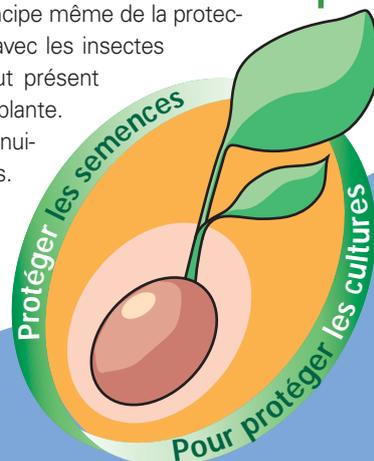
Les phénomènes de surmortalités des abeilles sont liés à la culture de tournesol ou de maïs issus de semences protégées avec des traitements de semences insecticides :

Faux. On n'a jamais pu mettre de lien en évidence. Certaines zones de plaine ne connaissent pas ces problèmes (du temps où les produits Gaucho et Régent TS étaient employés). À contrario, il y a des cas de surmortalités dans des zones de montagne où il n'y a pas de grandes cultures comme les Vosges, le Jura, et les Pyrénées.

La technologie du traitement de semences permet d'utiliser des insecticides sans risque pour les abeilles.

Vrai : les matières actives utilisées en enrobage des semences pourraient être nocives si elles étaient directement appliquées sur les insectes pollinisateurs. Mais le principe même de la protection des semences limite le contact avec les insectes aériens puisque le produit est surtout présent sur la graine et au niveau de la jeune plante.

Ainsi, seuls les insectes ravageurs nuisibles à la graine et la plante sont visés. Les apiculteurs pollinisateurs, louant leurs ruches aux producteurs de semences de tournesol n'ont jamais constaté d'anomalies du temps où les semences étaient traitées.



Direction de la publication

Jean-Charles BOCQUET

Rédaction - Coordination

Anne KETTANEH

Email : dossier-protection-semences@9online.fr

Réalisation graphique

Kelvin Designs

Impression

Impressions Digitales

Dépôt légal à parution

N° de référence : D0613